

Monsieur

Copie:

245

Notre Assemblée vous prie de voir s'il y a encore quelques Instructions, soit de notre charge, de l'Auditeur, ou autres Officiers principaux, afin qu'ils les puissent aussi voir, comme ils ont fait celles du Conseil, et du Tresorier, pour remarquer tout ensemble les changements qu'il y faudra faire.

Aussi vous recommandent ils cette Requête de la Dame de Middachten, qu'on dit n'importer gueres plus de 25 £ desirant néanmoins que le Conseil y veuille faire ses reflexions, pour en estre par apres disposé selon ce que leurs Altesses trouveront bon.

De mesme il vous plaira communiquer a Messieurs du Conseil cette Lettre du S.^r de Maran, nostre Assemblée desirant d'estre informé de l'estat de cette affaire là.

Et en dernier lieu on croit de ne pouvoir aller plus avant avec le Deputé du Prince de Lansbergen, qui de lui faire une Ordonnance sur le Vieu pied de gratuite d'une année du temps de feu S.A. pour une fois 3000 £. et une autre de 2000 £ pour les frais encourus au regard de la Tutelle que led.^t Prince a sollicité icy. s'il vous plaît d'en faire les minutes, Messieurs de nostre Assemblée les voudroient bien considerer pour satisfaire a ce Deputé, lequel doit auantiquement excuser les ultérieures pretensions de son Maître, auant que toucher l'argent.

Voilà ce que j'ay eu en charge pour vous communiquer, et que je n'ay pas voulu manquer de vous faire scavoir par ces lignes, manquant de vous trouver au comptoir, je suis

Monsieur

Vostre tres humble serviteur

24 Oct. 1651:

N. Oudart